

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 05 OCTOBRE 2020

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Anthony FOULON -
Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Marcel BERY - Vincent GASSELIN

Absent(e/s) excusé(e/s) : Géraud de LAFFON

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) désigne un élu, à savoir M. le Maire, à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCTOVAL ;
- 2) approuve le recrutement, du 26 au 30/10/2020, d'une remplaçante à l'Agence postale communale ;
- 3) valide un avenant sur les horaires des professeurs de l'École de Musique ;
- 4) approuve la proposition de l'ONF concernant le martelage des coupes désignées sur la période 2020-2021, précise la destination des coupes de bois réglées et leur mode de commercialisation ;
- 5) prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux, dont le projet d'aménagement du bâtiment situé au 9 place du Bœuf couronné et la réparation de la clôture de l'ancienne école.

Fait à Gizeux, le 06 octobre 2020



Le Maire,

Thierry BEAUPIED